

Sujet: Le rôle de l'OCPM et l'application de ses recommandations (Cas des consultations publiques du CUSM dans l'ouest):

Bonjour,

En mon propre nom, à titre de citoyen, et en celui de M. Peter McQueen, directeur de l'Association des résidents de la rue Saint-Raymond (Comité Saint-Raymond Resident Association) nous voudrions déposer un mémoire concernant le rôle de l'OCPM et l'application (ou le respect?) de ses recommandations.

L'association des résidents de la rue Saint-Raymond s'intéresse depuis plusieurs années aux questions de planification urbaine qui affectent les résidents dans leur quotidien.

Nous vous référons à l'examen public tenu en juillet 2005 du Centre universitaire de santé McGill (CUSM) qui sera érigé dans la cour Glen. Pour votre information, nous incluons la page frontispice du rapport de l'OCPM, ainsi que la carte d'analyse soumise lors de la consultation publique.

Notre intervention relève de la pertinence de ces consultations relative à l'application des recommandations qui y seront apportées aux projets analysés.

Plus précisément, nous vous référons au rapport de l'OCPM dans le cadre de leur analyse du sur le projet du campus Glen pour le CUSM, notamment à deux recommandations formulées à la page 21 du corps du rapport:

- 1. La commission est d'avis que, dans la séquence des travaux routiers, priorité devrait être donnée à l'élargissement du boulevard Décarie entre la rue Saint-Jacques et le boulevard de Maisonneuve, à la reconstruction du viaduc de la voie ferrée et aux travaux sur la rue Saint-Jacques entre Saint-Rémi et l'accès souterrain du CUSM.**
- 2. Quant aux autres interventions, dont les effets projetés demeurent incertains, la commission estime qu'il serait préférable de les échelonner à partir d'une évaluation "in vivo" à mesure que progresseraient la construction et l'occupation du complexe hospitalier. Il serait alors possible de confirmer les besoins et d'apporter des ajustements aux projets routiers à la lumière de l'expérience. Une telle démarche doit évidemment s'accompagner d'une véritable stratégie visant à privilégier le transport en commun.**

Dans la conclusion du rapport à la page 26, l'item 1 ci-haut est repris et il a été rajouté le point suivant:

3- La commission recommande à la ville et au ministère des Transports de différer et d'échelonner les autres travaux routiers, en particulier la construction des nouvelles bretelles de l'autoroute 15, en fonction de la progression du projet hospitalier et de ses effets sur la circulation.

Pour la commission, la consultation publique en appelle au leadership de la Ville de Montréal ainsi qu'à la créativité et à l'ouverture d'esprit des responsables du centre universitaire de santé McGill. La commission estime aussi que le CUSM et ses partenaires ont avantage à entretenir des liens d'échange et de concertation avec les citoyens durant tout le processus de planification et de réalisation du projet.

À la lumière de ces recommandations, on se demande pourquoi comment se fait-il que Québec (MTQ) a ignoré ces recommandations et a tout de même décidé de procéder à la construction de la nouvelle bretelle menant de l'A-15 direction sud au boulevard Maisonneuve longeant la rue Addington et ce, même avant qu'un nouveau plan de circulation soit présenté et entériné par la population?

Bref, il n'a jamais eu d'échange ni de concertation avec les citoyens sur la question des bretelles ou autres modifications au plan de circulation depuis le débat public devant l'office de consultation publique de Montréal en juillet 2005.

Ainsi, on est en droit de se demander comment l'OCPM s'assurera que ses recommandations seront respectées par toutes les instances gouvernementales, incluant le MTQ. Il en va de la crédibilité de la présente consultation publique ceci afin de s'assurer que ces consultations ne soient pas des consultations bidons??

Au plaisir,

Pierre Brisset, citoyen

Peter McQueen, président du Comité Saint-Raymond Resident Association.